

L'enseignement des langues. Concept de compétences et Perspective actionnelle

Jean-Jacques RICHER
Université de Bourgogne

- 
- **1- Evolution de la compétence de communication ou l'apparition d'un nouveau paradigme méthodologique**

- **« les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence des deux types, un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique ou, en d'autres termes, une connaissance conjugée de normes de grammaire et de normes d'emploi. »**
(Hymes, 1984 : 47).

- 
- La compétence ou « le pouvoir d'action, la capacité à donner du sens et l'engagement de la subjectivité de ceux qui s'affrontent, au quotidien, à des situations professionnelles. »

(Zarifian, 2005 : 8)

- Le Boterf, G., 1994, *De la compétence, Essai sur un attracteur étrange*, Paris : Les Éditions d'Organisation.
- Le Boterf, G., 2013 (1^{ère} éd. 2000), *Construire les compétences individuelles et collectives*, Paris : Eyrolles/ Éditions d'Organisation.
- Leplat, J., 1991 « Compétence et ergonomie », in Amalberti, R., de Montmollin, M., Theureau, J., *Modèles en analyse du travail*, Liège : Mardaga.
- Montmollin, (de), M., 2001 (1^{ère} éd 1996), « Savoir travailler. Le point de vue de l'ergonome », in *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, ss la direction de J.M. Barbier, Paris : P.U.F.
- Oiry, E., 2003, *De la qualification à la compétence. Rupture ou continuité ?*, Paris : L'Harmattan.
- Pastré, P., 2011, *La didactique professionnelle*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Terssac ; de, G., 2011, (1^{ère} éd. 19963), « Savoirs, compétences et travail », in *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, ss la dir. de J.M. Barbier, Paris : P.U.F.
- Zarifian, Ph., 2001, *Objectif compétence*, Paris : Éditions Liaisons.
- Zarifian, Ph., 2005, *Compétences et stratégies d'entreprise*, Paris : Éditions Liaisons.

- « La compétence est une notion *abstraite* et *hypothétique*. Elle est par nature inobservable : ce qu'on observe ce sont des manifestations de la compétence » (Leplat, 1991 : 266).
- « Celle-ci (la compétence, *j'ajoute*) se réalise dans l'action. Elle ne lui préexiste pas. [...]. *Il n'y a de compétence que de compétence en acte.* »
(Le Boterf, 1994 : 16) .

- « ce qui la (la compétence, *j'ajoute*) différencie d'un travail taylorisé, c'est qu'elle manifeste une autonomie d'action de l'individu (dans une équipe ; un réseau de travail, etc.) qui s'engage subjectivement et volontairement, de par ses initiatives, dans l'amélioration de la valeur produite. »

(Zarifian, 2001a : 96).

- **capacité d'initiative**, car « la compétence se « prend », elle résulte d'une démarche propre de l'individu qui accepte de prendre en charge la situation et de se prendre lui-même en charge face à cette situation. » (Zarifian, 2001 : 65).
- sens de la **responsabilité** : « La prise de responsabilité est bien entendu la contrepartie de l'autonomie et de la décentralisation des prises de décision. Il ne s'agit plus d'exécuter des ordres (de la pertinence desquels on ne se sent pas responsable), mais d'assumer de soi-même la charge de l'évaluation de la situation, de la prise d'initiative, et donc ce qui peut permettre de donner valeur à son propre travail. » (Zarifian, 2001 : 67).

- « Les gains de productivité ou de performance d'une équipe ou d'un collectif de travail se situent de plus en plus dans les interactions entre leurs membres, dans la qualité des relations qu'ils entretiennent entre eux. Les exigences d'efficacité collective font que les salariés doivent non seulement être capables de tenir un poste de travail mais également de coopérer entre eux. La performance collective d'une équipe est largement fonction de la qualité de la coopération entre les équipiers. » (Le Boterf, 2010 - 1^{ère} éd. 2008 - : 18).

- 
- « la question éthique des moyens utilisés (pour résoudre une situation-problème, *j'ajoute*) se pose : la fin envisagée ne justifie pas l'utilisation de n'importe quel moyen. » (Jonnaert, 2009 : 38).

- « La compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités ...) à mobiliser mais *dans la mobilisation même de ces ressources*. La compétence est de l'ordre du “savoir mobiliser”. » (Le Boterf, 1994 : 17).
- Le savoir-mobiliser, « est un savoir combinatoire en acte. Ce n'est pas une ressource. C'est un processus qui appelle et organise les ressources de façon dynamique. » Le Boterf, (2013 – 1^{ère} éd. 2000 – : 90)

- 
- « Le professionnel sait tirer les leçons de l'expérience. Il sait transformer son action en expérience. Il ne se contente pas de faire ou d'agir. »

(Le Boterf, 2010a – 1^{ère} éd. 1997 – : 89)

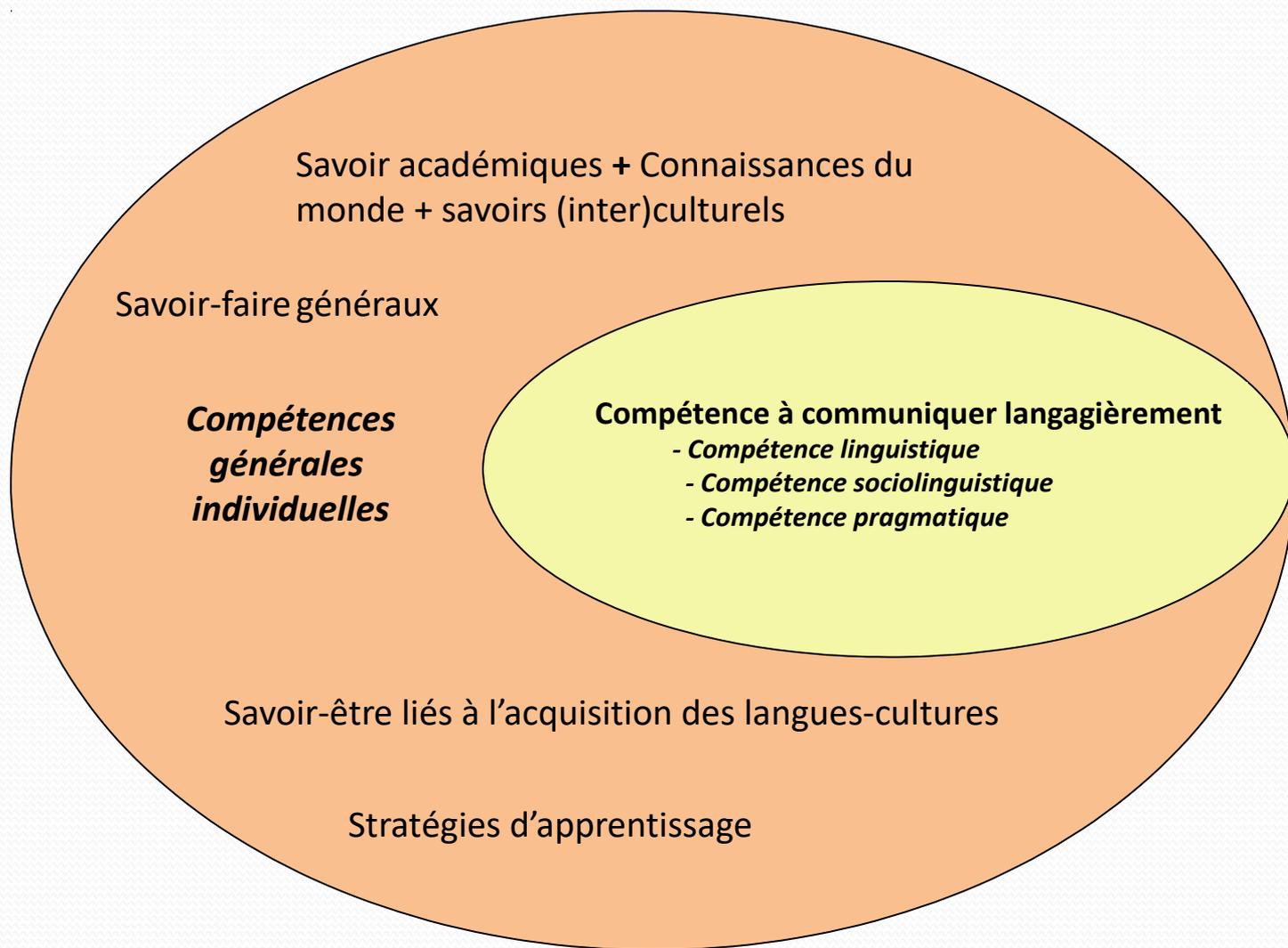
- « Un Cadre de référence pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues vivantes, transparent, cohérent et aussi exhaustif que possible, doit se situer par rapport à une représentation d'ensemble très générale de l'**usage** et de l'apprentissage des langues. La perspective privilégiée ici est, très généralement aussi, de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'usager et l'apprenant d'une langue comme des **acteurs** sociaux ayant à **accomplir des tâches** (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un **domaine d'action** particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des **activités langagières**, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'**actions** en contexte social qui leur donnent leur pleine signification. IL y a tâche dans la mesure où l'**action** est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé.» (CECRL, 2001 : 15).

- Définition de la tâche :

- "Les tâches ou activités sont l'un des faits courants de la vie quotidienne dans les domaines personnel, public, éducationnel et professionnel. L'exécution d'une tâche par un individu suppose la **mise en œuvre stratégique de compétences données**, afin de **mener à bien un ensemble d'actions finalisées** dans un certain domaine avec un but défini et un produit particulier. La nature des tâches peut être extrêmement variée et exiger plus ou moins d'activités langagières;" (CECRL, 2001 : 121, *je souligne*)

- **Caractéristiques de toute forme d'usage et d'apprentissage d'une langue**
- L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de **compétences générales** et, notamment une **compétence à communiquer langagièrement**. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des **contextes** et des **conditions** variés et en se pliant à différentes **contraintes** afin de réaliser des **activités langagières** permettant de traiter (en réception et en production) des **textes** portant sur des thèmes à l'intérieur de **domaines** particuliers, en mobilisant les **stratégies** qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement de **tâches** à effectuer. Le contrôle de ces activités par les interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences.

C.E.C.R.L. (2001 : 15)



- Définition de la tâche :

- "Les tâches ou activités sont l'un des faits courants de la vie quotidienne dans les domaines personnel, public, éducationnel et professionnel. L'exécution d'une tâche par un individu suppose la **mise en œuvre stratégique de compétences données**, afin de **mener à bien un ensemble d'actions finalisées** dans un certain domaine avec un but défini et un produit particulier. La nature des tâches peut être extrêmement variée et exiger plus ou moins d'activités langagières;" (CECRL, 2001 : 121, *je souligne*)

- 
- **2- Implications méthodologiques du paradigme actionnel**

- « elles (*les compétences professionnelles*) s'acquièrent dans l'action et la meilleure manière de faciliter leur acquisition est de mettre en scène les situations typiques où les acteurs devront les mobiliser pour résoudre les problèmes que ces situations incluent. »

Pastré, P., Vergnaud, G. (coll.) *L'ingénierie didactique professionnelle*, in *Traité des sciences et techniques de la formation*, 3^e éd. 2011 : 408

- « La vraie méthode pédagogique consiste d'abord à se rendre intelligemment attentif aux aptitudes, aux besoins, aux expériences passées de ceux qu'il faut instruire et, en second lieu, de développer ces suggestions de base de telle sorte qu'elles deviennent *un plan ou un projet qui, à son tour, s'organise dans un tout assumé par le groupe. Autrement dit le plan est une entreprise coopérative et non dictatoriale [...]. C'est grâce à un échange réciproque du maître et des élèves que s'accomplit cette croissance (du projet), le maître reçoit, mais il n'a pas peur de donner. Le point essentiel à retenir est que le projet grandit et prend forme grâce à un processus d'intelligence socialisée.* » (Dewey, 1968 : 123, j'ajoute et je souligne.)

- Définition de la tâche :

- "Les tâches ou activités sont l'un des faits courants de la vie quotidienne dans les domaines personnel, public, éducationnel et professionnel. L'exécution d'une tâche par un individu suppose la mise en œuvre stratégique de compétences données, afin de mener à bien un ensemble d'actions finalisées dans un certain domaine avec un but défini et un produit particulier. La nature des tâches peut être extrêmement variée et exiger plus ou moins d'activités langagières;" (*CECRL*, 2001 : 121, *je souligne*)

- « les deux prédicateurs directs les plus importants de la motivation à apprendre chez l'élève sont la valeur que celui-ci accorde à la tâche d'apprentissage (valeur perçue, *value* en anglais) et la perception qu'il a de ses chances de réussir la tâche (espérance de réussite, *expectancy* en anglais). En bref, *un élève ne sera motivé à s'engager dans une tâche d'apprentissage que si celle-ci a du sens pour lui et qu'il croit en ses chances de la réussir.* » (Bourgeois, 2006 : 235, je souligne).

- « Le fait de pouvoir analyser après coup leur action en rapport à l'évolution de la situation est un moyen très puissant d'apprentissage : on apprend certes par l'action, mais on apprend aussi et parfois même davantage par l'analyse après coup de son action. » (Pastré, P., Vergnaud, G., 2011 : 416).

- Holec, H., *Autonomie et apprentissage des langues étrangères*, 1979, Centre de Recherche et d'Applications Pédagogiques en Langues (C.R.A.P.E.L.), Nancy

- « Coopérer c'est faire ensemble, c'est faire en même temps, c'est faire en synchronisé, **c'est transmettre des informations, c'est se concerter sur des décisions à prendre, c'est négocier des compromis, c'est se mettre d'accord sur un arbitrage, c'est effectuer un contrôle mutuel.**

(Le Boterf, 2010 - 2008 : 98, *je souligne*)



- **Conclusion**

- (*le manager*) «correspond enfin à un *modèle de personnalité* fondé sur le désir de réussite, d'être un battant, d'aimer la compétition et le challenge, le goût de la performance, la réalisation de soi-même dans le travail, l'envie de faire carrière ...mais aussi le goût de la communication, la capacité à résoudre des problèmes complexes, à écouter les autres, à animer une équipe, à négocier dans des situations conflictuelles, à se situer dans l'inter-fonction, l'inter-métier, l'inter-national, l'inter-culturel. »

Aubert, N., Gauléjac, de, V., 1991, rééd. 2007 : 22, *Le coût de l'excellence*, Seuil.

- *Livre blanc de la Commission* intitulé : *Croissance, compétitivité, emploi* (1993) avec son concept d'employabilité ;
- *Libre blanc sur l'éducation et la formation - Enseigner et apprendre. Vers la société cognitive*, 1995.
- stratégie de Lisbonne (2000) qui a dessiné « un cadre européen définissant les compétences à développer tout au long de la vie »,
Lisbon European Council, March 2000 :
www.europarl.europa.eu/bulletins/pdf/1s2000en.pdf

- « Le formateur comme l'enseignant sont sous l'influence des lois sociales et économiques. »

Maubant, Ph., *Pédagogues et pédagogies en formation d'adultes*, P.U.F., 2004 : 83.

- « **la compétence est au service de l'individu.** Elle se développe chez lui progressivement de manière à constituer un potentiel qu'il peut mobiliser lorsqu'il en a besoin. Elle existe donc indépendamment de la façon dont l'environnement exploite cette compétence. »

(Roegiers, 2010 : 243)..